



BAREME D'HONORAIRES BELTRAN Immobilier

HONORAIRES TRANSACTION TTC : TVA 20 %

Jusqu'à 150 000 €	→	7 000 €
De 150 001 € à 500 000 €	→	5 %
De 500 001 € à 700 000 €	→	4%
Au-delà de 700 001 €	→	4%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf disposition contraire au mandat.

HONORAIRES LOCATION ET GESTION

Honoraires de gestion : 6% TTC (dont TVA 20%) des encaissements.

Honoraires de gestion des assurances GLI : 0.70% (dont TVA 20%) du quittancement.

Honoraires sur autre prestation : 50 € TTC / heure (dont TVA 20 %)

Assurances Garantie Loyers Impayés :

- Garantie Loyers Impayés 3.10% TTC des sommes quittancées à la charge du bailleur.

Honoraires location bail d'habitation soumis à la loi de 1989:

* **Honoraires de location :**

. Rédaction de bail

. Constitution de dossier

. Visite(s)

À charge du locataire(s) 10,00 euros/m² TTC (dont TVA 20 %).

À charge du bailleur(s) 10,00 euros/m² TTC (dont TVA 20%).

* **État des lieux**

A charge du locataire(s) 3,00 euros/m² TTC (dont TVA 20%).

A charge du bailleur(s) 3,00 euros/m² (dont TVA 20%).

Honoraires location pour les autres baux : 12% TTC (dont TVA 20%) du loyer principal annuel.

50% à la charge du bailleur(s) 50% à la charge du locataire(s).

Pour toute prestation de service, une note sera délivrée.



BAREME D'HONORAIRES BELTRAN Immobilier

HONORAIRES TRANSACTION TTC : TVA 20 %

Jusqu'à 150 000 €	→	7 000 €
De 150 001 € à 500 000 €	→	5 %
De 500 001 € à 700 000 €	→	4%
Au-delà de 700 001 €	→	4%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf disposition contraire au mandat.

HONORAIRES LOCATION ET GESTION

Honoraires de gestion : 6% TTC (dont TVA 20%) des encaissements.

Honoraires de gestion des assurances GLI : 0.70% (dont TVA 20%) du quittancement.

Honoraires sur autre prestation : 50 € TTC / heure (dont TVA 20 %)

Assurances Garantie Loyers Impayés :

- Garantie Loyers Impayés 3.10% TTC des sommes quittancées à la charge du bailleur.

Honoraires location bail d'habitation soumis à la loi de 1989:

* **Honoraires de location :**

- . Rédaction de bail
- . Constitution de dossier
- . Visite(s)

À charge du locataire(s) 10,00 euros/m² TTC (dont TVA 20 %).

À charge du bailleur(s) 10,00 euros/m² TTC (dont TVA 20%).

* **État des lieux**

A charge du locataire(s) 3,00 euros/m² TTC (dont TVA 20%).

A charge du bailleur(s) 3,00 euros/m² (dont TVA 20%).

Honoraires location pour les autres baux : 12% TTC (dont TVA 20%) du loyer principal annuel.

50% à la charge du bailleur(s) 50% à la charge du locataire(s).

Pour toute prestation de service, une note sera délivrée.